



7373 rue Lajeunesse, bureau 100
Montréal, Québec, H2R 2H7

Courriel : ca@facil.qc.ca

Tél.: 514-664-1260 (Montréal)
418-907-9563 (Québec)

Montréal, le 15 novembre 2011

L'ouverture des données à la ville de Montréal

Facil, fondée en 2003, FACIL se donne comme mandat de promouvoir l'adoption, l'usage et la démocratisation de l'informatique libre et des standards ouverts. C'est pourquoi nous appuyons l'initiative de la ville de Montréal d'ouvrir ses données, ce qu'elle appelle son «capital numérique», et de les partager avec ses citoyens.

Sil est vrai que l'ouverture et le partage des données peut, comme il est dit dans le rapport de la ville de Montréal sur l'ouverture des données déposé le 27 septembre 2011 :

1. Faciliter la réutilisation des données;
2. Encourager la participation citoyenne;
3. Favoriser la collaboration;
4. Et susciter des innovations économiques et sociales;

nous pensons toutefois que cela demeure insuffisant pour une réelle démocratisation de l'informatique à la ville de Montréal.

Il nous apparaît essentiel de regarder en amont de l'ouverture des données, soit les logiciels servant à la production de ces données, car dans la société numérique d'aujourd'hui, les données sont indissociables des logiciels.

Nous croyons que la ville de Montréal devrait utiliser son capital numérique pour en faire un «patrimoine numérique» pour ses citoyens actuels et pour les générations futures en se dotant d'une politique :

1. Qui exige que tous les logiciels utilisés à la ville acceptent les documents en format ouvert (la conversion est à la charge de qui viole les standards). C'est là d'ailleurs une des demandes du mouvement «Données ouvertes/Open data»;
2. Qui interdit de financer des migrations vers des nouvelles versions de logicielles utilisant des formats propriétaires;
3. Qui favorise la mutualisation du développement de logiciels pour ses besoins propres et ceux des autres municipalités en créant une forge de logiciels municipaux.

De cette façon la ville créerait un écosystème informatique où la production des logiciels serait en grande partie, collective, et où les données seraient partagées et accessibles à ses concitoyens par des formats lisibles et ouverts.

Serge Martel

Membre du CA de Facil, pour l'appropriation collective de l'informatique libre.